



Régionale moyenne distance
Samedi 31 mai 2025
Forêt domaniale de Pont Calleck – Berné (56)

INFORMATIONS DE COURSES

PARCOURS

Circuits	Catégories*	Échelle	Distance (km)	Dénivelé (m)	Nbr de postes
Vert	HD10	1/7 500	2,88	40	9
Bleu	HD12	1/7 500	2,11	80	9
Jaune	HD14	1/10 000	2,42	65	12
Orange	HD16	1/10 000	3,01	70	15
Violet court	D50+ / H60+	1/7 500	2,34	95	16
Violet moyen	D18 à 45 / H18 / H50 et 55	1/10 000	3,01	95	16
Violet long	H20 à 45	1/10 000	3,91	145	24

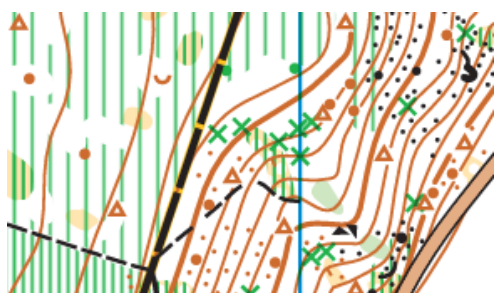
*Les catégories sont indicatives (chacun s'inscrit sur le circuit de son choix), elles ont guidé le travail du traceur.

CARTE

La carte vient d'être mise à jour (mars 2025 – Éric Boulet, Ogéo).

Attention, végétation haute à cette saison, avec beaucoup de fougères notamment. Les zones les moins courantes ont été évitées au maximum, les guêtres fortement recommandées.

Une zone faisant l'objet d'exploitation forestière apparaît comme zone interdite immédiatement à l'ouest du couloir de départ.



Extrait de l'ancienne carte

NATURA 2000



Vous traverserez pendant l'épreuve des milieux identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales qui s'y trouvent (périmètre Natura 2000 Scorff).

Le franchissement à gué des cours d'eau en zone spéciale de conservation Natura 2000 est interdit (présence hymenophylle, fougère protégée).

L'enjeu sur un site Natura 2000 est de trouver l'équilibre entre la conservation de ces espèces et de leur habitat naturel et le développement raisonné des activités humaines. Agir en faveur de la biodiversité, c'est donc respecter la quiétude des lieux, la réglementation, le cours d'eau et les clôtures pour ne pas piétiner les milieux naturels et permettre de laisser en paix la faune présente, ne pas laisser de déchets dans la nature (y compris les restes de nourriture) ainsi que ne pas cueillir les fleurs sauvages.

